## ALLIANCE VILLES EMPLOI

Organisme de formation certifié

# FORMATION ш OFFRE .

TOUTES NOS FORMATIONS SUR : www.ville-emploi.asso.fr

FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

> FORMATIONS FSE

> FORMATION PLIE

> FORMATIONS TRANSVERSALES





La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :





## NOTRE OFFRE DE FORMATION 2025

Les formations de l'Alliance Villes Emploi sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques des adhérents. Elles offrent un accès privilégié à des experts reconnus dans divers domaines pertinents au regard de l'activité des salariés des PLIE et des MDE, ainsi que des facilitateurs de la clause sociale.

À ce jour, l'Alliance Villes Emploi propose un catalogue riche de **18 formations** organisées en présentiel dans nos locaux situés à Paris, ou dans des espaces spécifiquement dédiés. Sur demande et en fonction du nombre d'inscrits, certaines sessions peuvent être délocalisées ou organisées en viso-conférence.

\* L'accès à notre catalogue de formations est réservé aux structures de types PLIE et MDE ainsi qu'aux collectivités territoriales adhérentes.

## NOTRE EQUIPE DE CONSULTANTS EXPERTS A



BERNARD Patrick



BONTEMPS Maxime



BOVE Jean-Pierre



DORMOY Jérôme



FIKUART Isabelle



FLAHAUT Valérie



MANGEANT Frédéric



MENARD Blandine



PANETTA Bérengère



VIARD François

## SOMMAIRE

## FORMATIONS ACHAT SOCIALEMENT RESPONSABLE

- 4. Facilitateur des clauses sociales de niveau 1
- 5. Facilitateur des clauses sociales de niveau 2
- 6. Promouvoir l'égalité femmes/hommes : de la réflexion à la pratique
- 7. Les spécificités des clauses sociales en milieu rural
- 8. Les achats responsables et clauses environnementales
- 9. Les clauses sociales dans les marchés privés : dispositif et mise en œuvre des clauses sociales auprès des donneurs d'ordres privés

## **FORMATIONS FSE**

- 10. Gestionnaire FSE débutant
- 11. Gestionnaire FSE expert
- 12. Contrôle Interne
- 13. L'accès aux financements FSE+ 2021/2027 pour les porteurs de projets

## **FORMATION PLIE**

14. Chargé de mission PLIE : une fonction de coordination et d'ingénierie de projet

## **FORMATIONS TRANSVERSALES**

- 15. Introduction à la RGPD : objectif conformité
- 16. Pratiques managériales des directions
- 17. La règlementation des aides d'État et des SIEG applicables aux PLIE et MDE
- 18. Développer mon image de marque et celle de ma structure sur LinkedIn
- 19. Chef de projet / Chef de mission RH TPE



## Facilitateurs des clauses sociales de niveau 1

## 3 jours de formation (21h00)

## 650 € (adhérent) 975 € (non-adhérent)

## Dates des sessions

- 1, 2 et 3 avril 2025
- 23, 24, 25 septembre 2025
- 2, 3 et 4 décembre 2025



<u>Public éligible</u> : Facilitateurs des clauses sociales débutants avec 2 mois d'expérience a minima.

<u>Prérequis</u>: Exercer des fonctions de facilitateur au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

## INTERVENANTS

FIKUART Isabelle : Consultante, experte Alliance Ville Emploi

BERNARD Patrick : Consultant, expert Alliance Villes Emploi

L'objectif de cette formation est de donner aux facilitateurs intégrant leurs fonctions, le socle de base nécessaire à la mise en œuvre de démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi dans la commande publique : contexte général, vocabulaire juridique, outils opérationnels, exemples de pratiques et mises en situation.

Le niveau 1 se concentre sur l'environnement du facilitateur et la mobilisation des outils les plus courants : la clause sociale d'insertion et les marchés réservés.

## **Programme**

### Jour 1

- Le contexte du métier de facilitateur
- Les notions clés de la commande publique

## Jour 2

- L'insertion des personnes éloignées de l'emploi dans la commande publique
- Le rôle du facilitateur de la clause sociale
- Les aspects sociaux de la loi "Climat et Résilience" du 22 août 2021
- Mises en situation professionnelle : actes clés de la fonction de facilitateur

## Jour 3

 Exercices de mise en pratique autour des 4 actes professionnels clés de l'activité de facilitateur : calibrer la clause, présenter le dispositif clause, accompagner les entreprises et mobiliser les partenaires de l'emploi



## Facilitateurs des clauses sociales de niveau 2

## 3 jours de formation (21h00)

## 650 € (adhérent) 975 € (non-adhérent)

## Dates des sessions

- 11, 12 et 13 mars 2025
- 10, 11 et 12 juin 2025
- 7, 8 et 9 octobre 2025



<u>Public éligible</u>: Facilitateur de la clause sociale en fonction au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale. Pratique confirmée d'un an minimum à l'issue de la formation niveau 1.

<u>Prérequis</u>: L'entrée est validée par les formateurs sur la base d'un questionnaire dûment rempli par le candidat et adressé à réception du bulletin d'inscription.

## INTERVENANTS

FIKUART Isabelle : Consultante, experte Alliance Ville Emploi

BERNARD Patrick : Consultant, expert Alliance Villes Emploi

L'objectif de la formation de niveau 2 est à la fois de parfaire ses connaissances sur la clause sociale d'insertion (mobilisation de la formation, RGPD, globalisation), d'approfondir ses connaissances juridiques sur des contrats plus complexes (marchés fractionnés, contrats de concession), et de mobiliser les leviers juridiques dans leur diversité (achat d'insertion, critères d'attribution sociaux).

Elle est destinée aux facilitateurs ayant suivi la formation de niveau 1 depuis au moins 1 an.

## **Programme**

## Jour 1

- · Le conseil aux acheteurs
- Animation du partenariat et planification stratégique
- Les instances dédiées aux clauses sociales à Alliance Villes Emploi

Jour 2 et Jour 3

Ces deux journées alterneront entre présentation des outils opérationnels et exercices de mise en pratique, dans la continuité et en déclinaison de la première journée de formation avec :

- Le positionnement du facilitateur par rapport aux maîtres d'ouvrage
- · L'ingénierie des marchés publics
- · L'inscription des clauses dans un dispositif territorial
- La communication
- Le financement



Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans la commande publique : de la réflexion à la pratique

## 1 jour et demi de formation (10h30)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Dates des sessions

 18 mars (en présentiel) et le 30 septembre matinée (visio)

Les dates sont indissociables, veillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.

<u>Public éligible</u> : Facilitateur de la clause sociale et chargé de mission égalité/diversité.

<u>Prérequis</u>: Exercer des fonctions de facilitateur ou de chargé de mission égalité/diversité au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

L'entrée est validée par les formateurs sur la base d'un questionnaire dûment rempli par le candidat et adressé à réception du bulletin d'inscription.

## INTERVENANTS

FIKUART Isabelle : Consultante, experte Alliance Ville Emploi

BERNARD Patrick : Consultant, expert Alliance Villes Emploi

Cette formation vise à la fois à appréhender le cadre juridique se rapportant à la prise en compte de l'égalité femmes/ hommes dans la commande publique, à identifier les outils juridiques mobilisables et à définir une méthodologie pour initier la démarche sur un territoire et accompagner les acheteurs.

Elle combine des apports théoriques, des échanges de pratiques entre facilitateurs, des jeux et des mises en situation.

Cette formation s'adresse à des facilitateurs ayant a minima deux années d'expérience ou ayant suivi la formation de niveau 1 de facilitateur.

## **Programme**

Jour 1

Introduction : éléments de contexte et de définition

- Le cadre juridique en faveur de l'égalité femmes/hommes
- Promouvoir l'égalité femmes/hommes dans la commande publique
- Cas pratiques

Jour 2

Organisée a minima 6 mois après la première demi-journée, la deuxième demi-journée de formation est construite à partir des besoins et des expériences des stagiaires sur le sujet, expérience qu'ils auront développée sur leur territoire. Le programme de cette deuxième demi-journée sera ainsi collaboratif et s'attachera à apporter des réponses aux freins rencontrés ou à mettre en lumière les expériences abouties pour identifier les facteurs de réussite.



## Les spécificités des clauses sociales en milieu rural

## 1 jour de formation (07h00)

330 € (adhérent) 495 € (non-adhérent)

Date de session

• 22 mai 2025

<u>Public éligible</u>: Facilitateur des clauses sociales au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

<u>Prérequis</u>: Vous êtes un facilitateur avec de la pratique à titre principal en milieu rural ou un élu rural en charge des achats, de l'économie, de l'emploi, du développement durable ou de l'action sociale.

## INTERVENANT

MANGEANT Frédéric : Coordinateur régional Clauses sociales / Formateur et consultant, expert Alliance Villes Emploi L'objectif de cette formation est de permettre le développement des clauses sociales en milieu rural grâce à l'utilisation d'une méthode adaptée à ces territoires et tenant compte de leurs atouts.

Cette formation est à la fois destinée aux chargés de mission (en charge des achats, de l'économie, de l'emploi, du développement durable ou de l'action sociale) souhaitant l'installation d'un guichet local et aux facilitateurs avec de la pratique à titre principal en milieu rural, soucieux de développer la clause sur leur territoire.

## **Programme**

- Positionnement du facilitateur dans son environnement rural
- 1. Vocabulaire de base commun
- 2. Le facilitateur dans son environnement (organigramme fonctionnel)
- 3. Spécificités de la clause « rurale »
- 4. Rôle du facilitateur auprès des MOD, MOE, entreprises et SIAE
- 5. Les arguments pour le positionnement des clauses dans les appels d'offres
- La plateforme de recrutement territorial
- 1. Intérêt et montage d'une plateforme
- 2. Animation de la plateforme
- 3. Promotion du dispositif (relation presse, bilans, trophées...)
- Réflexion personnelle sur le plan de développement de son territoire
- Bilan de la journée



## Les achats responsables et clauses environnementales

## 2 jours de formation (14h00)

520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

Date des session

• 25 et 26 juin 2025



<u>Public éligible</u> : Facilitateur des clauses sociales au sein d'une MDE, d'un PLIE, d'une collectivité territoriale ou d'une structure territoriale.

Prérequis: Facilitateur ayant au minimum 2 années de pratique sur la fonction de facilitateur à titre principal, appréciée et validée selon les indicateurs du métier ou facilitateur ayant déjà suivi la formation "Facilitateurs des clauses sociales – niveau 1"

## INTERVENANT

MENARD Blandine, Consultante et experte Alliance Villes Emploi

Cette formation permet au facilitateur de la clause sociale de découvrir la notion d'achat public responsable afin de l'introduire au sein de sa structure grâce à la découverte des concepts clés et à la mise en œuvre d'outils opérationnels.

## **Programme**

- Enjeux autour de la "fonction achat"
- Les achats publics responsables : quésaco ?
- Les concepts clés (cycle de vie, coût global...)
- Intégration du développement durable dans les procédures achats
- · Panorama des outils juridiques et leviers achats
- Focus sur deux familles achats (BTP / Restauration collective)
- Construction d'une grille de questions clés
- Cas pratiques en sous-groupe
- Les réseaux et ressources



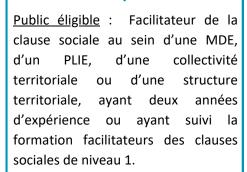
Les clauses sociales dans les marchés privés : dispositif et mise en œuvre des clauses sociales auprès des donneurs d'ordres privés

## 1 jour de formation (07h00)

330 € (adhérent) 495 € (non-adhérent)

Date de session

• 15 mai 2025 (visio)



<u>Prérequis</u>: Facilitateurs ayant a minima 2 années de pratique sur la fonction de facilitateur à titre principal, appréciée et validée selon les indicateurs du métier ou ayant déjà suivi la formation "Facilitateurs des clauses sociales – niveau 1"

## INTERVENANT

BERNARD Patrick, Consultant et expert Alliance Villes Emploi

Les MDE, les PLIE et les collectivités territoriales exercent de plus en plus leur fonction de facilitateur dans le cadre des marchés privés. Il y a donc lieu de renforcer la formation des facilitateurs en matière de promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre privés pour les accompagner dans la mise en œuvre des clauses sociales.

Cette formation s'adresse à des facilitateurs ayant deux années d'expérience ou ayant suivi la formation facilitateurs des clauses sociales de niveau 1.

## **Programme**

- La contribution du facilitateur dans la promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre privés
- 1. Le repérage des opportunités du territoire
- 2. La promotion du dispositif : la sensibilisation des donneurs d'ordre privés
- 3. La mise en réseau des donneurs d'ordre du territoire
- La mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés privés
- 1. Les leviers d'action publique
- 2. La contractualisation dans le cadre des marchés privés
- 3. Le suivi de l'exécution des clauses sociales

## **FORMATION FSE**

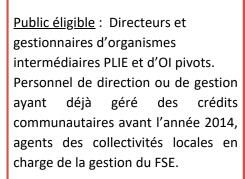
## Gestionnaire FSE débutant - Fonds Structurels : Subvention globale et piste d'audit d'opération

## 2 jours de formation (14h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Dates des sessions

- 8 et 9 avril 2025
- 16 et 17 septembre 2025



<u>Prérequis</u>: Formation destinée aux personnes ayant moins de 6 mois d'expérience.

## INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp et expert Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif d'appréhender la fonction d'organisme intermédiaire, de s'approprier les règles du métier encadrant la gestion des crédits du FSE.

Elle permet de maîtriser la piste d'audit FSE d'une opération FSE en tant que service gestionnaire, depuis l'appel à projet jusqu'au paiement de l'aide FSE.

Cette formation permet également de s'approprier Ma Démarche FSE+ et de maîtriser l'application des options de coûts simplifiés en vigueur.

## **Programme**

### Jour 1

- Cadre règlementaire
- Présentation de la piste d'audit d'une opération FSE
- La gestion des 6 étapes fondamentales d'un dossier d'opération et points de vigilance associés.
- Focus sur les phases d'instruction et de contrôle de service fait
- La prise en compte des principes de mise en concurrence et d'aides d'Etat

- Les pièces comptables et non comptables de justification de l'opération, des dépenses et des ressources
- Opérations complexes (ACI en périmètre global, dotation globale non pré-affectée...) sur la base des questionnements des participants à la formation
- La saisie dans Ma démarche FSE+

## 2 jours de formation (14h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Dates des sessions

- 17 et 18 juin 2025
- 19 et 20 novembre 2025



Public éligible : Directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE et d'OI pivots ayant a minima des connaissances de base sur la piste d'audit FSE avec a minima 6 mois d'expérience sur leur poste FSE, chargés de missions de collectivités locales en charge de la gestion du FSE.

<u>Prérequis</u>: A minima des connaissances élémentaires sur la gestion des fonds européens et sur la piste d'audit d'une opération FSE sont nécessaires.

## INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp et expert Alliance Villes Emploi

Cette action/formation vise à sécuriser les phases d'instruction et de contrôle de service fait et à s'approprier les règles de base du métier encadrant la gestion des crédits du FSE.

Elle permet de maîtriser Ma Démarche FSE+ sur les phases d'instruction et de contrôle de service fait et de réaliser une instruction et un contrôle de service fait sur MDFSE+.

## **Programme**

## Jour 1

- · Cadre règlementaire
- Le périmètre physique d'une opération FSE
- La justification de la réalisation effective de l'opération FSE
- L'éligibilité des participants
- La fiabilité des indicateurs FSE
- La prise en compte des principes horizontaux
- Les aides d'Etat
- La méthodologie de l'échantillonnage

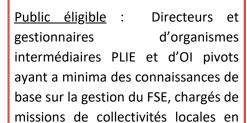
- La prise en compte des principes de mise en concurrence
- Les pièces comptables de justification des dépenses et des ressources
- Les annexes au rapport d'instruction et au rapport de contrôle de service fait
- Les dépenses inéligibles et les pièges à éviter
- La saisie dans Ma démarche FSE+
- Présentation de la piste d'audit d'une opération FSE

## 2 jours de formation (14h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Dates des sessions

- 22 et 23 janvier 2025
- 4 et 5 juin 2025



charge de la gestion du FSE.

<u>Prérequis</u>: A minima des connaissances élémentaires sur la gestion des fonds européens et sur la piste d'audit d'une opération FSE sont nécessaires.

## INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp et expert Alliance Villes Emploi Cette formation a pour objectif d'appréhender le processus de contrôle interne FSE et de s'approprier les modalités de mise en œuvre du contrôle interne FSE.

Elle doit permettre de maitriser les outils à disposition pour la mise en œuvre du contrôle interne FSE.

## **Programme**

## Jour 1

- Objet, définition et dimension du contrôle interne FSE
- Les outils à disposition pour la mise en œuvre du contrôle interne FSE.
- La mise à jour et l'utilisation des outils du contrôle interne FSE.

- Les éléments transversaux de gestion de la subvention globale et le contrôle interne FSE.
- La méthodologie de contrôle d'un échantillon de dossiers d'opération FSE.



## **FORMATIONS FSE**

## L'accès aux financements FSE+ 2021/2027 pour les porteurs de projets

## 2 jours de formation (14h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Date de session

- 13 et 14 mai 2025
- 15 et 16 octobre 2025



<u>Public éligible</u>: Directeurs et gestionnaires des structures et collectivités porteuses de projets qui souhaitent solliciter et/ou rendre compte de la réalisation d'une opération FSE+.

<u>Prérequis</u> : Aucun prérequis nécessaire

## INTERVENANT

VIARD François, Consultant EurAcAp et expert Alliance Villes Emploi Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d'appréhender les principes de base pour la mise en œuvre et le suivi d'une opération FSE+ en tant que bénéficiaire d'une Autorité de gestion déléguée ou d'un Organisme intermédiaire.

## **Programme**

## Jour 1

- Cadre règlementaire
- · Le périmètre physique d'une opération FSE+
- · Garantir l'éligibilité des participants
- Garantir le recueil d'indicateurs FSE+ fiables

- La prise en compte des principes horizontaux
- La prise en compte des principes de mise en concurrence et d'aides d'État
- Archiver et mettre en place les pièces comptables et non comptables de justification de l'opération, de ses dépenses et de ses ressources
- Les dépenses inéligibles et les pièges à éviter
- La saisie dans Ma démarche FSE+

## $\bigcirc$

## **FORMATION PLIE**

## Chargé de mission PLIE : une fonction de coordination et d'ingénierie de projet

## 4 jours de formation (28h00)

## 815 € (adhérent) 1220 € (non-adhérent)

## Date de session

• 13 et 14 octobre , 7 novembre et 1 décembre 2025

Les dates sont indissociables, veuillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.



<u>Public éligible</u> : Cette formation s'adresse aux équipes de coordination des PLIE et outils territoriaux.

<u>Prérequis</u> : Pas de prérequis nécessaire.

## INTERVENANT

FLAHAUT Valérie, Consultante et experte Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de partager leurs connaissances et de renforcer leurs compétences sur les fonctions dont ils ont la charge. L'objectif est également de construire des allerretours entre les journées de formation et la pratique de terrain, dans une démarche de « recherche-action ».

## **Programme**

Jour 1 – Ingénierie de projet et dynamique évaluative

- La mission et les enjeux
- La méthodologie de projet adaptée à la gestion de parcours
- Les fondamentaux de la dynamique employabilité
- Ingénierie de projet et dynamique évaluative

Jour 2 – Connaissance du territoire et des acteurs

- Principes de l'approche systémique vs approche analytique
- Le positionnement des acteurs
- Le carte des relations et du réseau

Jour 3 – Management et positionnement

- Les fondamentaux du participatif
- La posture de l'écoute
- Identification d'une situation complète

Jour 4 – Animation de l'équipe des référents

- Les compétences et capacités de l'équipe
- Ateliers de co-développement : analyse partagée d'une situation
- Les plans d'actions à mettre en œuvre : récapitulatif
- Évaluation et clôture de la formation



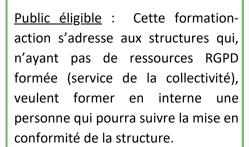
## Introduction à la RGPD : objectif conformité

## 2 jours de formation (14h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Date de session

Pour toute demande sur le sujet, n'hésitez pas à nous solliciter afin de pouvoir définir un créneau de formation.



<u>Prérequis</u> : Aucun prérequis nécessaire.

## INTERVENANT

DORMOY Jérôme, Chef de Projet Expert Clause Sociale à Alliance Villes Emploi Dans le cadre de la mise en place d'un Règlement Général de Protection des Données, cette formation permet aux personnes chargées de la gestion de ces données de définir précisément toutes les bases de données de la structure et définir les besoins afin de ne collecter et de ne traiter que les données indispensables.

Elle permet également de s'assurer de la mise en œuvre des règles, de respecter les droits des personnes, de garder la maîtrise des données, d'identifier les risques et de sécuriser la gestion des données.

## **Programme**

Jour 1 - Définitions et règles de la RGPD

- Introduction (présentation des objectifs et tour de table)
- Identification des attentes selon les territoires
- La RGPD et les enjeux
- Descriptif du règlement
- Organisation de la gestion de la RGPD
- Définir toutes les bases existantes et constituer son registre de traitement des données

## Jour 2 - Mise en pratique

- Mise en pratique à destination des publics
- Modalité de recueil du consentement
- Modalité avec intermédiaire
- Transfert et partage des informations
- Effacement des données
- Anonymisation
- Mise en pratique avec les partenaires (dans le cadre de marchés et dans le cadre de la programmation d'un PLIE)
- Mise en pratique avec les salariés de la structure



## Pratiques managériales des directions

## 3 jours de formation (21h00)

## 970 € (adhérent) 1455 € (non-adhérent)

## Date de session

 18 septembre, 6 novembre et 2 décembre 2025

Ces dates sont indissociables, veillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elles afin de pouvoir assister à l'intégralité de la formation.



<u>Public éligible</u>: Directeurs de PLIE, MDE, outils territoriaux et services de collectivité touchant aux problématique emploi/insertion.

<u>Prérequis</u>: Votre poste implique une fonction:

- de négociation stratégique quant au pilotage de l'activité,
- managériale
- de relation aux institutions et aux élus

## INTERVENANT

FLAHAUT Valérie, Consultante et experte Alliance Villes Emploi

Cette formation a pour objectif de permettre une prise de recul afin de construire des pistes de travail dans un contexte environnemental mouvant et permettre à chacun d'élaborer des solutions et un plan d'action sur une problématique apportée.

## **Programme**

### Jour 1

- Introduction
- Présentation des attentes et du contexte pour chacun
- Les principes managériaux et les fondamentaux du management participatif
- Management et personnalité : les atouts et les points de vigilance
- · La démarche collaborative
- La communication circulaire : objectifs et résultats attendus
- Analyses de situation : démarche de codéveloppement

## Jour 2

- Attente et contexte : les questions posées
- La posture et l'écoute
- Dénis et évitements
- Préjugés, représentations et idées reçues
- Analyses de situation : démarche de codéveloppement

- Attentes et contexte : les questions posées
- Positionnement professionnel interpartenarial : atouts et points de vigilance
- Organigramme circulaire et management par la gestion des compétences
- Analyses de situation : démarche de codéveloppement et jeux de rôle
- Évaluation et conclusion de la formation

## $\bigcirc$

## **FORMATIONS TRANSVERSALES**

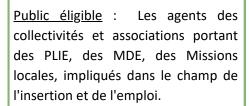
## La règlementation des aides d'Etat et des SIEG applicables aux PLIE et MDE

## 2 jours de formation (21h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

## Date de session

Pour toute demande sur le sujet, n'hésitez pas à nous solliciter afin de pouvoir définir un créneau de formation.



<u>Prérequis</u>: La formation ne nécessite pas de prérequis particulier. Elle est ouverte à tout stagiaire quel que soit son niveau de connaissance.

## INTERVENANT

BOVE Jean-Pierre, Consultant et expert Alliance Villes Emploi Cette formation a pour objectif de comprendre à quoi correspondent les Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) et quels sont leurs impacts sur le fonctionnement d'un outil territorial.

Elle doit permettre aux stagiaires de maîtriser la réglementation européenne des aides publiques aux entreprises et d'appréhender la sécurisation juridique des financements publics des opérations.

## **Programme**

## Jour 1

- Introduction
- Notions générales
- Les catégories d'aides susceptible de cofinancer les PLIE et les MDE

- Les services d'intérêt économique général
- L'étude de cas pratiques

Développer mon image de marque et celle de ma structure sur LinkedIn

## 1 jour de formation (7h00)

## 520 € (adhérent) 780 € (non-adhérent)

Date de session

27 mars 2025

Public éligible : Cette formation s'adresse aux Directeurs, Responsables, Coordinateurs, Chargés de mission et Chargés de communication de PLIE, MDE outils territoriaux et services de collectivités touchant aux problématique emploi/insertion.

<u>Prérequis</u>: La structure du participant doit avoir créé une page entreprise sur LinkedIn.

## INTERVENANT

BONTEMPS Maxime, Consultant et expert Alliance Villes Emploi

L'objectif de cette formation est de comprendre et savoir utiliser LinkedIn pour développer son image professionnelle, l'image de sa structure et son impact territorial.

## **Programme**

## Jour 1

- Les objectifs d'une présence sur LinkedIn
- Apprendre à écrire sur l'emploi
- S'inspirer pour inspirer
- Organiser et planifier ses publications
- Etendre son influence grâce à ses équipes

- Analyser son activité sur LinkedIn
- Disséguer et réécrire des posts
- · Atelier d'analyse
- Créer une machine à idées
- Tenir le rythme dans la durée



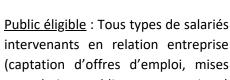
## Chef de projet / Chargé de mission RH TPE

## 2 jours de formation (14h00)

## 800 € (adhérent) 800 € (non-adhérent)

Date des sessions

• 19 et 20 mai 2025



en relation public et entreprise...)
dans les PLIE, MDE, outils
territoriaux, services de collectivités

<u>Prérequis</u>: La structure possède une convention d'essaimage du dispositif RH TPE.

## INTERVENANT

PANETTA Bérengère, Cheffe de projet RH TPE à Défis Emploi Pays de Brest La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la démarche d'essaimage du dispositif RH TPE impliquant la signature d'une convention d'essaimage.

L'objectif est la maîtrise des outils et moyens disponibles en termes d'appui en gestion des ressources humaines auprès des entreprises TPE /PME et de comprendre les limites d'intervention. Les stagiaires ont accès à un diagnostic ainsi qu'à des trames permettant de répondre aux besoins exprimés lors du RDV en entreprise : recrutement, formation, management, QVCT notamment.

## **Programme**

## Jour 1

- Présentation de l'action RH TPE dans une démarche de gestionprévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences (GPTEC)
- Structuration et méthodologie du dispositif RH TPE
- Connaitre les fondamentaux de la gestion des Ressources Humaines
- Savoir où chercher l'information
- Maîtriser les documents et outils à destination des entreprises

- Cas pratique « Réaliser un entretien en face à face »
- Apprendre à déterminer les problématiques à traiter
- Comprendre les conditions de réussite d'un groupe de travail
- Savoir organiser les travaux en collectifs
- Passer de la réflexion, décision à l'action
- Présentation de l'outil et de ses fonctionnalités
- Cas pratiques
- Evaluation